



LE PRÉSIDENT

Réf: 45/12/PT/VP

**Monsieur Christian Estrosi
Maire de Nice
5 rue Hôtel de ville
06364 Nice Cedex 4**

Paris, le 9 février 2012

Par fax : 04 97 13 22 27

Monsieur le Maire,

Vous avez cru devoir dans un communiqué de ce jour exprimer en des termes dont la violence est parfaitement claire, votre opposition au colloque que la section de Nice de la LDH organise les 10 et 11 février à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie.

Non seulement vous semblez donner à l'histoire le sens d'une vérité unique, mais en plus, en son nom, vous demandez l'annulation du colloque pour respecter une prétendue mémoire des rapatriés et des harkis dont vous vous sentez l'unique dépositaire.

La LDH, en parfait accord avec la conception qu'elle a de la démocratie, est attachée à l'expression de l'histoire dans sa complexité et ses contradictions. Elle ne fait donc pas de la Guerre d'Algérie l'occasion d'une manœuvre électorale et clientéliste. Elle est partie prenante du colloque organisé à Nice, comme elle participera en mars prochain à celui d'Evian, qui analysera dans une perspective historique les accords qui ont mis fin à la Guerre d'Algérie.

La LDH considère, Monsieur le Maire, que vous portez l'entière responsabilité des événements qui pourraient avoir été suscités par votre démarche. Vous serez comptable de fait s'il se trouvait que des personnes se sentent autorisées à s'opposer par la force à la tenue d'un colloque que vous-même savez ne pas pouvoir interdire par la loi.

Nous avons saisi Monsieur le Ministre de l'Intérieur afin de prendre les mesures qui s'imposent pour faire respecter la liberté d'expression.

Veillez croire, Monsieur le Maire, en notre respect des principes démocratiques.

**Pierre Tartakowsky
Président de la Ligue des droits de l'Homme**